

LES JEUX DU CIRQUE À ROME

Par Sylvain Forichon,
docteur en histoire romaine,
université Bordeaux-Montaigne,
institut Ausonius

Premier spectacle de masse de l'Histoire, les jeux du cirque constituent, au-delà de leur fonction récréative, un reflet de la diversité de Rome et de son Empire ainsi qu'un outil politique.

■ ■ **SOUS LA RÉPUBLIQUE ROMAINE**, les jeux du cirque s'insèrent traditionnellement dans le programme des jeux publics qui sont organisés par des magistrats en l'honneur d'une divinité. Le nombre de ces jeux publics par année augmente progressivement entre le v^e et le iii^e siècle avant notre ère : en 491 sont institués les Jeux romains, dits aussi Grands Jeux, en l'honneur de Jupiter. Vers 240 avant notre ère sont instaurés les Jeux de Flore, puis en 212 ceux d'Apollon, en 204 ceux de Cybèle et en 202 ceux de Cérès. En outre, la durée de ces jeux ne cesse de croître jusqu'au i^{er} siècle de notre ère. Par exemple, les Jeux romains durent à l'origine quatre jours, du 15 au 19 septembre, puis avec le temps, leur durée s'allonge progressivement jusqu'à une quinzaine jours, du 4 au 19 septembre sous Auguste, et même jusqu'à seize jours sous le Haut Empire. Par ailleurs, à ces jeux publics viennent s'ajouter, dès la fin de l'époque républicaine, des jeux à caractère privé. Par exemple, en 82 avant notre ère, Sylla organise les *ludi Victoriae Sullanae*, qui durent sept jours, du 26 octobre au 1^{er} novembre, pour célébrer ses victoires militaires. Par la suite, sous l'ère impériale, des jeux sont régulièrement organisés en souvenir d'une victoire militaire de l'empereur, ou encore pour célébrer l'anniversaire de sa naissance. Les premiers jours de ces jeux, publics comme privés, sont généralement consacrés à des représentations théâtrales (jeux scéniques) et le ou les derniers jours à divers spectacles dans le cirque – ce sont les jeux du cirque à proprement parler.

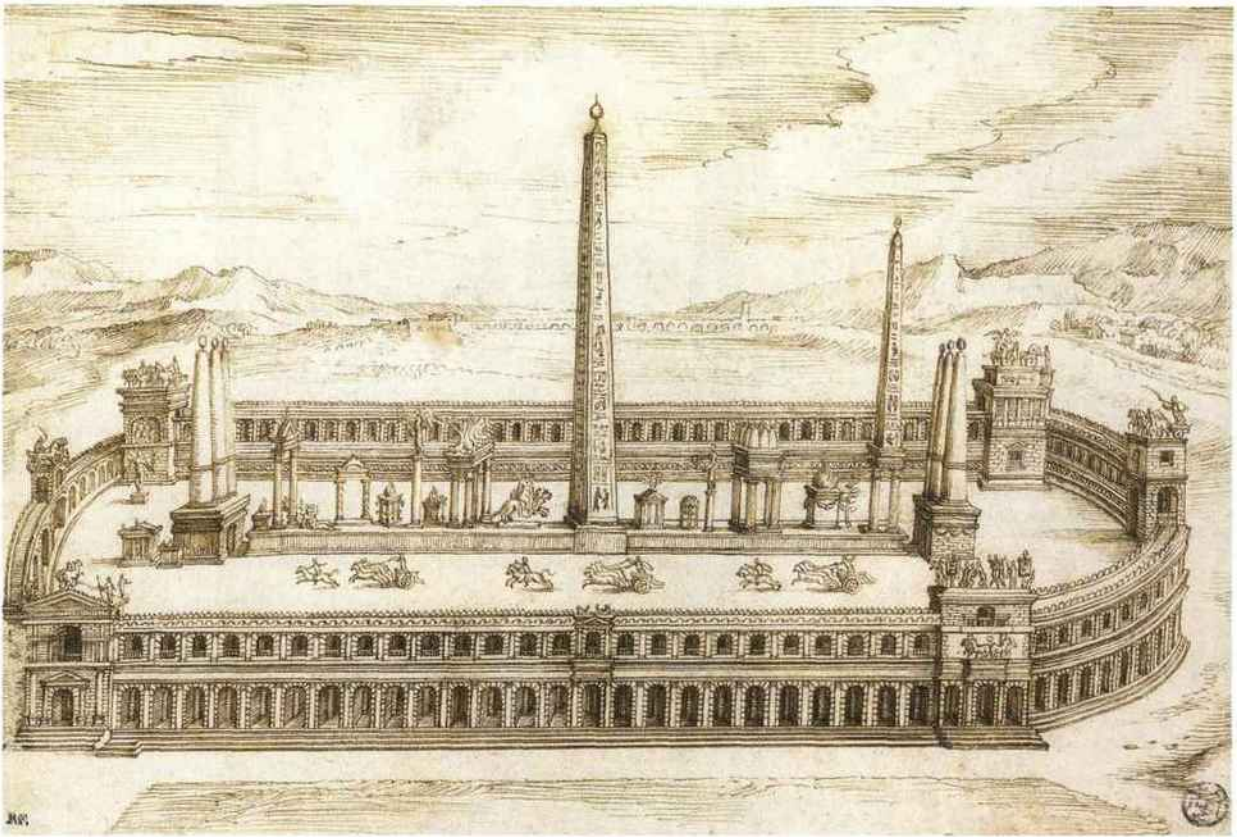
Ces derniers comprennent principalement des courses de chars, des numéros équestres, parfois des compétitions athlétiques et, à partir du iii^e siècle avant notre ère, des chasses. Notons que les combats de gladiateurs n'en font pas partie, puisqu'ils ont lieu généralement sur les forums durant la République, puis de préférence dans des

amphithéâtres à partir de l'époque augustéenne. Le cirque et l'amphithéâtre ne doivent d'ailleurs pas être confondus, ce sont deux édifices à l'architecture bien différente. Parmi les divertissements du cirque, les courses de chars sont l'épreuve la plus populaire et la plus ancienne puisque les premières auraient été organisées peu de temps après la fondation de la Ville par Romulus dans la vallée Murcia, à l'emplacement du futur Grand Cirque.

L'engouement des Romains pour ces compétitions ne s'est jamais démenti jusqu'à leur disparition au milieu du vi^e siècle de notre ère. Comment expliquer le succès aussi durable de ces jeux, dont l'histoire, plus que millénaire, se confond avec celle de Rome ?

LE GRAND CIRQUE DE ROME ET SON PUBLIC COSMOPOLITE

Les premiers aménagements du Grand Cirque dateraient de Tarquin l'Ancien qui aurait fait construire des gradins en bois. Cet édifice est ensuite progressivement transformé et agrandi sous la République romaine. Par exemple, des stalles de départ, des tours de contrôle pour les juges ou encore des compte-tours sont installés. À la fin du i^{er} siècle avant notre ère, le Grand Cirque mesure 621 m de longueur sur 118 m de largeur et il peut accueillir environ 150 000 spectateurs selon Denys d'Halicarnasse, un auteur de l'époque augustéenne. En grande partie détruit par le grand incendie de 64, le Grand Cirque est reconstruit et agrandi dans les décennies suivantes. Au début du ii^e siècle, environ 225 000 spectateurs peuvent y prendre place selon les dernières estimations des archéologues. Ce monument est le plus grand édifice de spectacles du monde romain, mais d'autres cirques sont



Mathieu Bril le Jeune (attribué à), *Cirque Maxime, à Rome, vers 1580*, dessin à la plume et à l'encre brune, 18,2 × 27,7 cm, musée du Louvre, Paris.

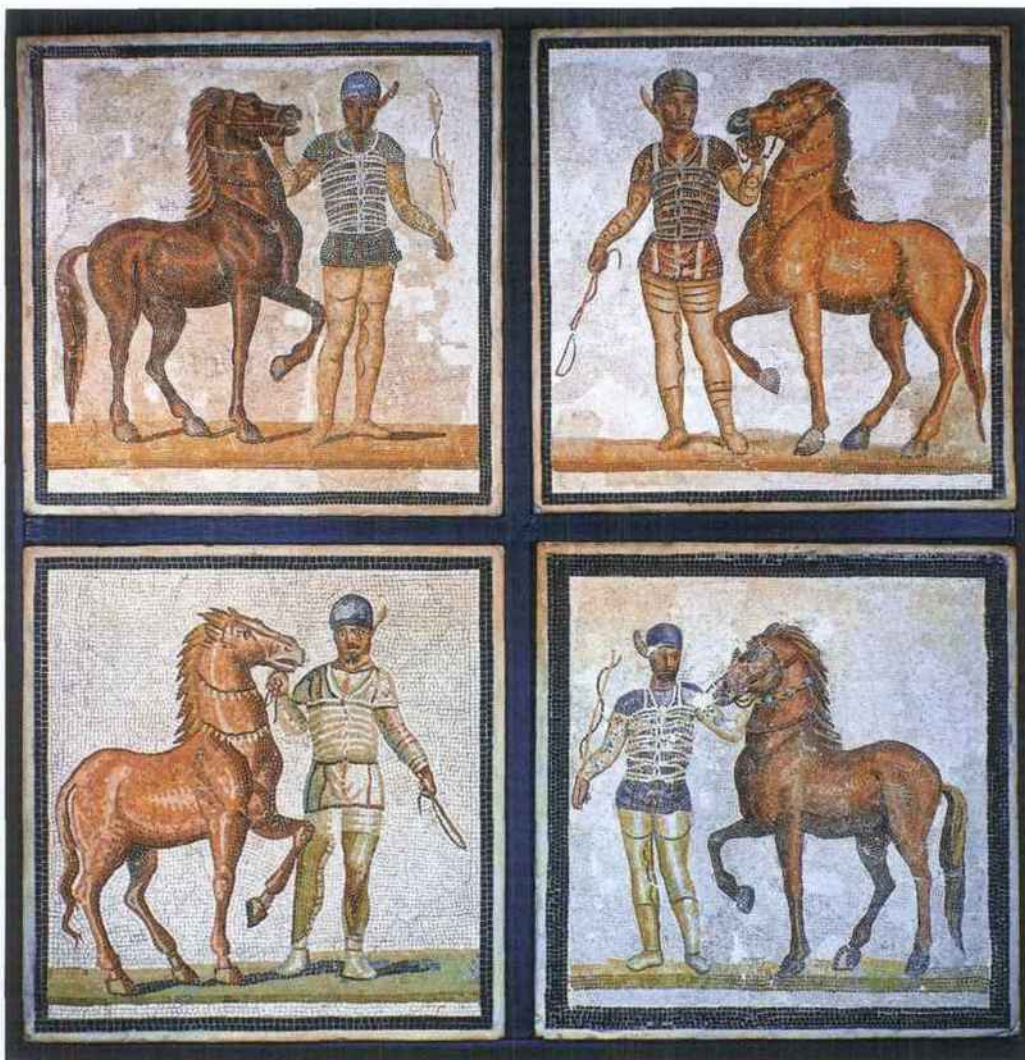
édifiés à Rome : le Circus Flaminius vers 221 avant notre ère, le Cirque du Vatican, dit aussi cirque de Caligula et de Néron, au milieu du 1^{er} siècle de notre ère, le Circus Varianus sous l'époque sévérienne (fin du 11^e-début du 13^e siècle) et enfin le Cirque de Maxence au début du 4^e siècle.

Toutes les couches sociales peuvent assister aux jeux du cirque. Néanmoins, dès l'époque républicaine, certains spectateurs bénéficient de sièges réservés, comme les sénateurs qui ont peut-être même eu droit à des places à part dès le règne de Tarquin l'Ancien, mais les témoignages des historiens de l'Antiquité sont confus sur ce point. Il est certain en revanche qu'Auguste prend la décision de les séparer des autres spectateurs, reprenant très vraisemblablement des mesures antérieures. Quoi qu'il en soit, ce principe est encore réaffirmé et précisé quelques années plus tard par l'empereur Claude. Les sénateurs s'assoient sur les sièges du bas, au plus près de la piste. Les chevaliers s'installent derrière eux, la plèbe et les esclaves occupent les gradins supérieurs. Les hommes et les femmes ont le droit de s'asseoir les uns à côté des autres, alors qu'ils sont séparés lors des combats de gladiateurs dans les amphithéâtres. Des enfants sont

également présents dans les gradins, accompagnés de leurs parents ou d'un précepteur. Enfin, plusieurs sources antiques mentionnent la présence régulière de spectateurs en provenance des différentes provinces de l'Empire, et même de contrées extérieures : au 1^{er} siècle de notre ère, Sénèque prétend par exemple que les spectacles sont l'une des raisons qui poussent les provinciaux à venir à Rome (*Consolation à Helvia*, VI, 2). Le Grand Cirque permet donc de réunir autour d'un même divertissement un public nombreux et hétérogène, reflet de la diversité de Rome et de son Empire.

DES JEUX PARTICULIÈREMENT HALETANTS

Le premier jour des jeux du cirque débute généralement par une procession religieuse qui parcourt la ville de Rome le matin avant de pénétrer dans le Grand Cirque. Le cortège comprend notamment le magistrat qui organise les jeux du cirque (ou l'empereur si c'est lui qui les finance), les concurrents (les cochers notamment, avec leur attelage), des musiciens, des danseurs, mais aussi les statues de différentes divinités qui sont portées sur des chariots. Puis débudent les courses de chars qui s'enchaînent jusqu'au soir, mais d'autres spectacles sont présentés au public au cours de la journée, comme des numéros de voltige de cavaliers acrobates, et parfois des chasses. Les courses de chars restent



Quatre cochers appartenant aux différentes factions du cirque romain, 193-211, mosaïque romaine dite de Baccano, musée national Palazzo Massimo, Rome.

néanmoins la principale attraction du cirque et incontestablement le spectacle le plus captivant. Leur financement et leur organisation demeurent quelque peu obscurs jusqu'à la fin de la République. Ce n'est qu'au début de notre ère qu'apparaissent explicitement dans les textes anciens les factions du cirque. Au nombre de quatre, ces écuries se distinguent chacune par une couleur (bleue, verte, blanche et rouge) et elles fournissent à celui qui finance les jeux notamment des concurrents, des attelages et des chevaux. Les cochers sont généralement des esclaves ou des affranchis et tous de sexe masculin – du moins, au regard de nos sources, aucune femme n'a jamais conduit un char dans un cirque. Certains ont gagné beaucoup d'argent, comme Dioclès, qui accumule la somme de 35 millions de sesterces en 24 années de carrière, au II^e siècle de notre ère. Les écuries ont leur club de supporters qui sont mentionnés dans les textes anciens à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Au Grand Cirque, le nombre de chars (généralement à deux chevaux, les biges, ou à quatre chevaux, les quadriges)

est limité à douze lors d'une course, soit trois attelages au maximum par faction. Après s'être élançés des stalles au départ, les cochers doivent faire généralement sept fois le tour d'une barrière centrale, l'*euripus*. L'étape la plus périlleuse est le contournement des bornes, à chaque extrémité. Chaque cocher risque d'être grièvement blessé, voire tué, si son char vient à se renverser dans ce virage à 180°. Dans le Grand Cirque, une course dure peu de temps, environ un quart d'heure, mais le contournement des bornes se produit en moyenne toutes les minutes, ce qui rend la compétition particulièrement haletante. L'issue demeure incertaine jusqu'à la fin et, en raison de la taille du monument, aucun spectateur n'est en mesure de suivre la course de façon continue, or l'ordre des concurrents sur la piste évolue sans cesse. Lactance évoque ainsi les hurlements et les gesticulations du public durant les courses : « les esprits s'excitent jusqu'à la frénésie, avec autant de fougue qu'il y en a dans l'arène pour disputer la course ; si bien que ce sont plutôt les spectateurs qui, dès lors, constituent le spectacle, lorsqu'ils

se mettent à hurler, s'emporter, trépigner! » (*Institutions divines*, VI, 20, 32, début du IV^e siècle, trad. C. Ingremeau, 2007). En outre, les spectateurs peuvent engager des paris. Nous sommes malheureusement mal renseignés sur leur organisation, mais il est certain qu'ils concouraient à accroître l'angoisse et la nervosité du public. La ferveur des Romains pour les courses de chars dépasse largement l'enceinte même du Grand Cirque. Ammien Marcellin évoque par exemple les conversations animées dans les rues de Rome au sujet des chevaux et des auriges, décrivant même des vieillards qui « s'exclament souvent, invoquant leurs cheveux blancs et leurs rides, que l'État ne peut subsister, si dans la prochaine course le cocher à qui vont les préférences de chacun ne s'élançe pas le premier hors des stalles de départ » (*Histoire*, XXVIII, 4, 29-31, trad. M.-A. Marié, 1984). En outre, des représentations à la gloire des cochers apparaissent sur de nombreux objets du quotidien (manches de couteau, lampes à huiles...) dont beaucoup sont parvenus jusqu'à nous. Cette passion collective, similaire à bien des égards à celle du football de nos jours, touchait toutes les classes d'âge et toutes les catégories sociales, des plus modestes esclaves jusqu'aux empereurs.

DES JEUX ÉTROITEMENT ASSOCIÉS AU POUVOIR IMPÉRIAL

Certains empereurs, comme Néron, Lucius Verus ou Caracalla, sont de véritables passionnés et soutiennent ostensiblement l'une des factions. Néron ose même, à plusieurs reprises, conduire un char en public dans le Grand Cirque, mais ce comportement choque plusieurs de ses contemporains. En revanche, d'autres empereurs, comme Tibère ou Marc Aurèle, ne s'intéressent guère à ces compétitions. Mais le cirque n'est pas seulement un lieu de divertissement pour le Prince. Auguste, entre autres, perçoit cet édifice comme un espace de représentation pour lui et ses proches. Lorsque l'empereur vient assister aux courses, la foule le salue par des applaudissements et diverses acclamations à son arrivée. Selon plusieurs témoignages, les spectateurs observaient également son comportement et ses réactions durant les jeux, attendant de sa part un minimum d'intérêt. Ainsi, Suétone dit d'Auguste que « chaque fois qu'il y assistait [aux jeux du cirque], il ne faisait rien d'autre, soit par crainte de l'opinion, car il se rappelait que le peuple avait reproché à son père César d'occuper le temps des jeux à lire des lettres et des pétitions ou à leur répondre, soit parce qu'il avait du goût pour les spectacles et qu'il y prenait plaisir » (*Vie des douze Césars*, II, « Auguste », 45, 1, vers 119-122 ap. J.-C., trad. H. Ailloud, 1954). De même, Marc Aurèle s'attire des sarcasmes de la part du peuple parce qu'il a l'habitude pendant les jeux du cirque de lire et d'accorder des audiences.

Parfois, des spectateurs, enhardis par le nombre, en profitent pour exprimer leur opinion à l'égard de l'empereur

et de sa politique, le plus souvent par des acclamations détournées ou équivoques, plus rarement par des cris ouvertement hostiles et injurieux. Ils réclament par exemple une réduction d'impôts ou alors ils expriment leur lassitude face à un conflit qui s'éternise aux marges de l'Empire. Ces manifestations, tant qu'elles ne tournent pas à l'émeute, sont généralement tolérées par les empereurs, car elles leur permettent de prendre le pouls de l'opinion publique à Rome et de jauger leur degré de popularité. Il est révélateur qu'à partir du IV^e siècle de notre ère, à moins que ce ne fût déjà le cas auparavant, chacune des acclamations entendues dans les cirques était consignée par écrit, alors que les empereurs étaient de plus en plus fréquemment et longuement absents de la Ville. Le succès de ces spectacles s'explique donc à la fois par des qualités intrinsèques, mais aussi par leur intérêt pour le pouvoir politique romain.

À partir de la fin du II^e siècle de notre ère, des auteurs chrétiens n'ont cessé de vilipender les jeux du cirque en raison de leur lien avec les cultes païens. Par exemple, Tertullien, dans l'*Apologétique* (fin du II^e siècle) critique l'ensemble des spectacles, dont ceux du cirque : « Notre langue, nos yeux et nos oreilles n'ont rien de commun avec la folie du cirque, avec l'immoralité du théâtre, avec l'atrocité de l'arène » (XXXVIII, 4, trad. J.-P. Waltzing, 1929). Ils cherchent à détourner les chrétiens de ces spectacles, mais le fait que cette interdiction soit répétée dans leurs textes pendant plusieurs décennies laisse à penser que les chrétiens continuent à assister régulièrement aux jeux du cirque. Toutefois, avec l'essor du christianisme, plusieurs lois dans la seconde moitié du IV^e siècle et au début du V^e siècle limitent le nombre de jours de courses dans l'année, sans pour autant les supprimer. Si leur nombre diminue entre le milieu du IV^e siècle et celui du V^e siècle, les raisons tiennent surtout à des difficultés d'ordre économique. Après la chute de l'Empire romain d'Occident, des courses de chars sont encore organisées à Rome pendant quelques décennies et ce n'est que vers le milieu du VI^e siècle qu'elles semblent avoir définitivement disparu. ■■

SAVOIR +

Forichon Sylvain, « *Furor circensis* : étude des émotions et des expressions corporelles des spectateurs lors d'une course de chars », *Nikephoros*, n° 25, 2012, p. 159-203.

Nelis-Clément Jocelyne, « Les métiers du cirque, de Rome à Byzance : entre texte et image », *Cahiers du Centre G. Glotz*, n° 13, 2002, p. 265-309.

Nelis-Clément Jocelyne, Roddaz Jean-Michel [dir.], *Le Cirque romain et son image*, Ausonius, Bordeaux, 2008.

Thuillier Jean-Paul [dir.], *Allez les Rouges ! Les jeux du cirque en Étrurie et à Rome*, Éditions Rue d'Ulm, Paris, 2018.